
Document d'information

Le gouvernement du Canada a procédé au premier des deux versements du Fonds de la taxe sur l'essence fédéral de 2016-2017 pour l'ensemble des provinces et des territoires.

Le tableau suivant indique l'affectation de cette année aux termes du Fonds de la taxe sur l'essence fédéral pour les collectivités du Nunavut.

Lieu	Financement fédéral
Gouvernement du Nunavut	13 387 000 \$
Ville d'Iqaluit*	2 362 500 \$

*La Ville d'Iqaluit, bénéficiaire final de l'entente administrative entre le Nunavut et le Canada pour le Fonds de la taxe sur l'essence fédéral, recevra 15 pour cent de l'affectation annuelle totale des fonds pour le Nunavut.

Pour en savoir plus sur le Fonds de la taxe sur l'essence fédéral, visitez le site <http://www.infrastructure.gc.ca/plan/gtf-fte-fra.html>

Pour plus d'informations sur l'entente administrative portant sur le Fonds de la taxe sur l'essence fédéral : <http://www.infrastructure.gc.ca/prog/agreements-ententes/gtf-fte/2014-nu-fra.html>

Pour en savoir plus sur les infrastructures communautaires au Nunavut, rendez-vous à <http://www.buildingnunavut.com/fr/index.asp>